

Grasse : A Plascassier, le cyprès-cache antenne dénoncé par les voisins



Route de Plascassier, le cyprès factice qui dissimule une antenne de téléphonie SFR est décrié par le voisinage, au sujet de l'esthétique mais surtout au nom du principe de précaution. : Photo Loic Temporelli

« On le savait depuis 2007, après le dépôt d'une déclaration de travaux en mairie. Là, ça y est. Depuis la mi-septembre, on voit un gros cyprès plastique route de Plascassier, au débouché du chemin de Brassauris. Il cache une antenne de téléphonie mobile destinée à SFR.

Les uns disent qu'il ressemble à une fusée, d'autres à un suppositoire ou à un obus... De loin il s'intègre à peu près, de plus près on le voit... et on redoute surtout les effets toxiques de l'antenne sur le voisinage. ».

Ladite antenne, qui mesure environ 12 mètres, n'est pas encore opérationnelle. Mais Marcelle Rondoni, coordinatrice de l'association nationale PRIARTEM (pour le règlement et l'implantation des antennes relais et de téléphonie mobile) (1) ne décolère pas.

Depuis 1999 elle mène le combat contre un pylône haut de 30 m, porteur des antennes de tous les opérateurs de téléphonie mobile, installé près de chez elle chemin des Parettes. Elle lui impute de l'avoir rendue insomniaque et de lui causer des maux de tête mais a perdu ses procès.

Là elle constate, toujours dans son quartier, route de Plascassier, l'apparition d'une nouvelle antenne susceptible d'impliquer les mêmes nuisances sur la santé.

Ceci sous la forme « d'une nouvelle espèce de végétal de haute futaie, qui a la particularité de ne dégager ni chlorophylle ni pollen allergisant, mais des ondes électromagnétiques de téléphonie et, plus tard, des réseaux hertziens. Ça va arroser tout le secteur » résume-t-elle.

Certes, le dispositif sera dissimulé, mais pas les effets redoutés, qui ont récemment amené la justice à condamner Bouygues au nom du principe de précaution.

Pas conforme aux règles d'urbanisme ?.

La déclaration de travaux, déposée en 2005, a été accordée à SFR en 2007.

« L'esthétique n'est pas le principal problème. **Nos médecins nous ont dit que ce n'était pas bon pour la santé.** Quand le propriétaire s'est rabattu sur ce terrain, c'est après une levée de boucliers au Plan, où il voulait faire la même chose... **En 2007, on a été nombreux à signer une pétition contre. Elle a été adressée en mairie et n'a jamais reçu de réponse** » notent Jacqueline et Jean Vidal, dont les fenêtres donnent sur le faux cyprès.

Ils ont aussi écrit au préfet, sans réponse non plus.

Autre voisine, Mme Lanteri.

« **La nuisance à venir pour le quartier est certaine.** Nous estimons que la DT a été accordée tacitement, mais sans véritable instruction du dossier. Donc on n'a pas relevé que l'accès à l'installation, de 2 m de large au lieu de 3,5, n'était pas conforme au futur PLU. En outre, son débouché sur le CD4 pose un problème de sécurité faute de visibilité.

Le camouflage ne supprime pas la nuisance. Nous avons aussi expliqué tout ça au procureur, mais là aussi sans plus de réponse que de la part du préfet et du maire » proteste la voisine. Qui conclut « Aujourd'hui, le chantier se poursuit sans encombre.

Bien sûr, le jugement qui condamne Bouygues nous encourage, mais nous regrettons que nos interventions soient restées lettre morte. »

1- contact au 01.42.47.81.54.

Dossiers : Le Scandale Sanitaire des antennes relais camouflées. [\[Partie 1\]](#) [\[Partie 2\]](#)

Aller à l'essentiel

dans un débat "bien huilé" qui devient de plus en plus "inaudible"
c'est agir pour faire changer les réglementations opposables.

Pour avancer une nouvelle stratégie d'actions ciblées est absolument nécessaire,
nous devons notamment ester en Justice.

Next-up organisation à besoin d'aides pour financer les procédures : Merci !

[Appel de fonds.](#)

[Aider Next-up organisation.](#)

Signer la pétition pour soutenir les résolutions du consortium scientifique
BioInitiative

sensibilise les Autorités et permettra à plus ou moins long terme de faire
baisser votre exposition aux rayonnements électromagnétiques.

Avec cette action, vous protégerez aussi vos enfants et votre entourage.

Pétition Internationale BioInitiative EEA



Protégez la santé humaine contre les
rayonnements électromagnétiques



[- cliquer -](#)